

## Compte-rendu du groupe de travail (GT)

### Groupe de travail « Déplacements et services »

**Date de réunion :** 06/04/2022 de 18h à 20h

**Lieu :** Salle Colomb, Miramas

**Rédacteur du CR :** DREAL PACA

INTERVENANTS	PARTICIPANTS	Liste de diffusion
Voir liste annexée		

## 1. RAPPEL DU CONTEXTE

Suite au débat public sur la liaison Fos-Salon organisé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) entre septembre 2020 et janvier 2021, et à la décision ministérielle de poursuite du projet du 29 juin 2021, la DREAL PACA, maître d'ouvrage du projet, engage une nouvelle phase de travail de définition du projet routier.

Cette nouvelle phase comprend des études et une concertation continue avec différents acteurs du territoire et le public. Elle doit permettre de confirmer, et ajuster le phasage prévisionnel du projet, de définir ses conditions de mise en œuvre et in fine de retenir une variante préférentielle.

La concertation continue, dont le dispositif global est rappelé diapositive 16 du support de présentation, se déroulera en 3 séquences avec pour objectifs de :

- **Recueillir les contributions** des participants pour élaborer un projet approprié
- **Partager les connaissances** des acteurs de terrain et études techniques
- **Informers les parties prenantes** de l'avancement du processus et du projet

La première séquence a démarré en mars avec les groupes de travail géographiques constitués essentiellement d'institutionnels, et se poursuit jusqu'à l'été 2022 avec la réunion de groupes de travail thématiques ouverts au grand public.

Ces groupes de travail se réuniront à trois reprises courant 2022 dans le but de :

- **Séance n°1 (mars-mai 2022) :** Partager les connaissances sur la situation territoriale, les enjeux et dynamiques d'évolution à prendre en compte pour le projet.
- **Séance n°2 (été 2022) :** Faire un point d'avancement de l'état initial, du diagnostic et partager les orientations de tracé et aménagement ;
- **Séance n°3 (Automne 2022) :** Contribuer à l'évaluation partagée des variantes d'aménagement (en vue de la comparaison des variantes et du choix de la variante préférentielle).

Le 6 avril 2022, la DREAL a organisé à Miramas un groupe de travail sur la thématique « déplacements et services ». Le présent compte-rendu propose une restitution synthétique des échanges et contributions de ce groupe.

*NB : Le support de présentation est joint au présent document*

## **2. DÉROULÉ DU GROUPE DE TRAVAIL**

Le groupe de travail s'est déroulée en 5 temps :

1. Introduction et recueil des attentes des participants pour ce groupe de travail ;
2. Rappels généraux sur le projet, son calendrier, le dispositif de concertation et les objectifs des groupes de travail thématiques ;
3. Présentation :
  - Des constats et évolutions de la mobilité sur le territoire par la Métropole Aix-Marseille Provence
  - De la méthodologie des études de trafic par le CEREMA
4. Partage et enrichissement de la situation territoriale, ses dynamiques d'évolution et enjeux en termes de « déplacements et services » au regard du projet issu de la décision ministérielle ;
5. Suites et clôture de la réunion

## **3. ATTENTES DU GROUPE DE TRAVAIL**

En introduction de la présente réunion, les participants ont exprimé leurs attentes concernant ce groupe de travail sur la thématique des déplacements et services.

Les participants ont exprimé principalement :

- La prise en compte des problématiques circulatoires des tracteurs entre Fos, Entressen et Istres, qui empruntent actuellement la voie rapide ;
- Une vigilance particulière du maître d'ouvrage sur la traversée et la réhabilitation des canaux, notamment sur la partie nord du projet ;
- Des informations sur le fonctionnement actuel du territoire en matière de déplacements et aussi dans le futur, de façon à prévoir un dimensionnement adapté des infrastructures ;
- Une réflexion sur la continuité des pistes cyclables, notamment en envisageant des traversées de voie rapide ;
- Le désenclavement de la ville de Fos-sur-Mer et de sa zone d'activités majeure via la création de cette liaison routière 2x2 voies ;
- La sécurisation des habitations situées à proximité des axes traversés par des camions transportant des matières dangereuses ;
- La prise en compte et l'étude des flux supplémentaires que pourrait générer le projet sur l'A54 ;
- La prise en compte de l'articulation entre les différents modes dans la conception du projet ;
- Le traitement des différentes demandes sur le territoire, à une échelle appropriée, pour permettre le développement global du territoire et non pas uniquement de la liaison Fos-Salon.

## 4. LES RAPPELS INTRODUCTIFS

La DREAL PACA rappelle (diapositives 10 à 19 du support de présentation) :

- Le contenu de la décision ministérielle du 29 juin 2021 ;
- Le tracé retenu par la décision ministérielle ;
- Le calendrier du projet ;
- Les objectifs, le dispositif et le calendrier et de la concertation continue

Une intervention a porté sur la prise en compte du besoin de transport ferroviaire sur le secteur dans les réflexions et études menées :

- **La DREAL PACA** explique que le présent groupe de travail a pour objectif d'investiguer l'ensemble des besoins de déplacements sur le territoire tous modes confondus (route, voie ferrée, modes doux...). Le transport ferroviaire sera donc évoqué dans le cadre de ce groupe.

## 5. LES CONSTATS ET ÉVOLUTION DE LA MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE

La Métropole Aix-Marseille Provence (AMP) a présenté :

- Un état des lieux et zoom sur le bassin Ouest Étang de Berre (diapositives 23 à 28 du support de présentation)
- Les enjeux et objectifs du Plan de Mobilité (diapositives 29 à 32 du support de présentation)
- Les actions envisagées dans le bassin Ouest Étang de Berre (diapositives 33 à 49 du support de présentation)

Les demandes de précisions de la part des participants ont porté sur :

- **La diminution du nombre de déplacements entre 2009 et 2019 :**
  - La Métropole Aix-Marseille Provence indique que, comme sur beaucoup de territoires métropolitains, la comparaison des Enquêtes Ménages Déplacements menées sur la Métropole AMP en 2009 et 2019 met en avant une diminution du nombre de déplacements en journée et en soirée (les pics de trafic du matin et du soir se maintiennent), avec toutefois des distances parcourues plus longues.
- **Le type de déplacement pris en compte dans les données présentées**
  - Les données présentées par la Métropole Aix-Marseille Provence sont issues de l'Enquête Ménage Déplacements menée auprès de 38 000 ménages résidant sur le département des Bouches-du-Rhône et quelques communes alentour. Les déplacements à titre onéreux de biens et de personnes ne sont donc pas pris en compte dans ces données.
- **Le réseau express métropolitain (train et car) :**
  - La Métropole Aix-Marseille Provence indique qu'il existe deux réseaux structurants sur le territoire : le « réseau express métropolitain car » reliant Martigues à Salon et le réseau express métropolitain ferré joignant l'ensemble des villes de la métropole par le train (liaison par Miramas).
- **La localisation précise du pôle d'échange multimodal de Fos (diapositive**

45)

- La Métropole Aix-Marseille Provence explique que les études sont en cours et que le PEM n'est à date pas précisément localisé. Toutefois, ce dernier devrait être situé sur le REM car.
- **La prise en compte des propositions formulées lors du débat public, notamment sur la création d'un PEM Fos Lavalduc :**
  - La Métropole Aix-Marseille Provence indique que Fos se situe sur la ligne de la côte bleue, dont la desserte est moins importante que celle de la ligne Miramas-Marseille, d'où le choix de privilégier la ligne Miramas-Marseille.
- **L'existence d'une carte de flux origine-destination pour les trafics de poids-lourds et la comptabilisation des flux de camions arrivant sur Clé-Sud par le rail-route, qui engendrent d'importantes nuisances dites des « 50 derniers kilomètres » pour les communes traversées.**
  - La Métropole-Aix Marseille Provence indique que les données présentées sont des prévisions établies par des modélisations. Il n'y a donc pas de données précises sur les flux d'origine rail-route sur Clé-sud.
  - Par ailleurs, elle précise que le schéma de la logistique multimodale en cours d'élaboration a pour objectif d'analyser les origines/destinations de ces flux logistiques, de favoriser le report modal sur le fret et d'imaginer les meilleures solutions pour le « dernier kilomètre ».
- **L'existence de données de trafic qui corroborent les observations présentées par la Métropole, notamment la baisse du nombre de déplacements**
  - La Métropole Aix-Marseille Provence ne dispose pas de points de comptage du trafic. Les observations présentées proviennent d'une comparaison entre l'enquête ménage de 2009 et celle de 2019.
  - Le Grand Port Maritime de Marseille-Fos dispose d'une étude de 2015 sur les origines/destinations des marchandises du port Marseille-Fos en fonction des pôles qu'elle pourra communiquer à la Métropole.
- **L'absence de mention du pôle d'échange multimodal de la Fossette, en discussion entre les services du port, de la Métropole de la Ville de Fos et Port-Saint-Louis pour améliorer la desserte de la zone industrialo-portuaire.**
  - La Métropole Aix-Marseille Provence indique que les études de transport en cours permettront d'étudier la meilleure localisation de ce PEM.

## 6. ÉCHANGES SUR LA METHODOLOGIE DES ÉTUDES DE TRAFIC

Le CEREMA a présenté :

- Les principes généraux d'une étude de trafic (diapositive 54)
- Les trafics observés actuels (diapositives 55 à 60)
- La méthodologie de la construction de la modélisation : modélisation du réseau existant, reconstitution de la demande, exploitation du modèle en prospective (diapositives 61 à 65)

Les demandes de précision des participants ont porté sur :

- **Le nombre de véhicules circulant sur Fos présenté par le CEREMA (16 400**

**véhicules par jour) plus faible que les 50 000 véhicules estimés par certains participants.**

- Le CEREMA explique que les 16 400 véhicules sont les véhicules comptabilisés uniquement sur la section sud de la RN569 vers Istres. Le trafic sur la RN568 est de l'ordre de 28 000 véhicules par jour en traversée de Fos-sur-Mer et de 38 700 véhicules par jour entre Port de Bouc et Fos-sur-Mer.
- **Le nombre total de véhicules circulant sur Fos qui, par addition des données présentées, s'élèverait à près de 70 000 véhicules jour.**
  - La DREAL PACA explique que les trafics ne s'additionnent pas et qu'à date 38 700 véhicules jour sont comptabilisés en entrée sud Fos, dans le secteur le plus circulé.
- **La prise en compte du doublement des conteneurs sur les routes d'ici 10 ans annoncé en janvier 2020 par M. MARTEL, Président du GPMM**
  - La DREAL PACA indique que pour déterminer le besoin de mobilité à l'horizon de la mise en service du projet voire au-delà, seront pris en compte :
    - L'ensemble des données connues et quantifiées en matière de génération de trafic (perspectives de développement de l'OA ZIP et du port...)
    - Le développement de projets communaux et intercommunaux pour lesquels il n'y a pas encore de ressources précises et qui nécessiteront d'intégrer dans les études des données générales en cohérentes avec la stratégie bas carbone.

Les remarques des participants ont porté sur :

- **La nécessité de prendre en compte l'intégralité du bassin de vie d'Istres, Miramas, Grans, et Salon, communes dont l'activité et le développement économique drainent de nombreux salariés de communes plus lointaines.**
- **Le plan de mobilité prévoit une part modale vélo de 5-7 % (et non 3% comme mentionné)**
- **L'impossibilité d'atteindre un report modal de 30% (voire 60%) sans augmentation prévue du nombre de trains**
- **La donnée de 100% de véhicules électriques en 2070 qui concerne les véhicules à la vente et non en circulation**
  - La DREAL PACA indique que quel que soit le type de véhicule, celui-ci participe autant au niveau de trafic à prendre en compte dans le dimensionnement de l'infrastructure pour atteindre les objectifs de fluidité ambitionnés.

Les compléments apportés par les participants de la carte des projets locaux présentée diapositive 65 est jointe en annexe du présent document.

## 7. LA SYNTHÈSE DU TRAVAIL EN ATELIER

L'objectif de ce temps de travail était de recueillir les contributions des participants sur les enjeux en matière de « déplacements et services » à prendre en compte pour la conception du projet de liaison Fos-Salon.

Dans cette perspective, les participants ont été invités à s'exprimer librement sur 3 thématiques :

- Les dynamiques d'évolution du territoire à prendre en compte pour les études de trafic ;
- Les enjeux et interfaces à prendre en compte pour les besoins locaux de mobilité ;
- Les enjeux et services à développer pour répondre au trafic de transit/flux longs ou activités liées

La synthèse des contributions des participants pour chacune des thématiques susmentionnées sont présentées ci-après. Les verbatims détaillés des contributions sont joints en annexe du présent document.

### 7.1. Les dynamiques d'évolution du territoire à prendre en compte pour les études de trafic

Les participants ont principalement mentionné la nécessaire prise en compte :

- Des **futurs projets d'aménagement** des communes proches, notamment Eyguières, Sénas, Cavaillon ;
- Des **projets d'infrastructure** à venir :
  - L'aménagement du barreau de Sulauze
  - La mise au gabarit poids-lourds du chemin de Calameau (Miramas)
  - Le développement du pôle d'échange de la Fossette, qui offrira aux salariés du secteur une solution de transport alternative au véhicule particulier
- **Le développement de la base aérienne d'Istres** drainant des flux routiers d'un périmètre large : Sénas, Charleval, Cavaillon, Arles...
- **La mise en application de la stratégie bas carbone** notamment via le développement potentiel du fret ferroviaire métropolitain pour limiter le trafic de poids lourds sur le secteur

### 7.2. Les enjeux et interfaces à prendre en compte pour les besoins locaux de mobilité

Les participants ont principalement mentionné :

- **Des enjeux en liens avec la multimodalité :**
  - La prise en compte du futur pôle d'échange multimodal de la Fossette
  - La réflexion à avoir sur la création d'un pôle d'échange multimodal Fos Lavalduc avec un objectif de trains/car tous les quarts d'heure
- **Des enjeux en lien avec les mobilités douces :**
  - Le désaccord sur le tracé de la liaison cyclable Istres-Miramas par le domaine de Sulauze proposé par la Métropole Aix-Marseille Provence ;
  - La conversion de chemins ruraux en pistes cyclables le long du projet de liaison, potentiellement rendue difficile par l'élargissement de la route

- actuelle, et la disparition d'accès agricoles pour l'aménagement de cette voie douce ;
- La discontinuité du réseau cyclable notamment entre Saint-Chamas et Pélissanne, ainsi que Salon et Lamanon liée aux traversées de la route
- **Un enjeu lié aux activités agricoles sur le secteur :**
  - La circulation des tracteurs entre Entressen-Miramas-Istres-Fos, qui circulent actuellement sur la voie rapide.

### 7.3. Les enjeux et services à développer pour répondre au trafic de transit/flux longs ou activités liées

Les participants ont principalement mentionné :

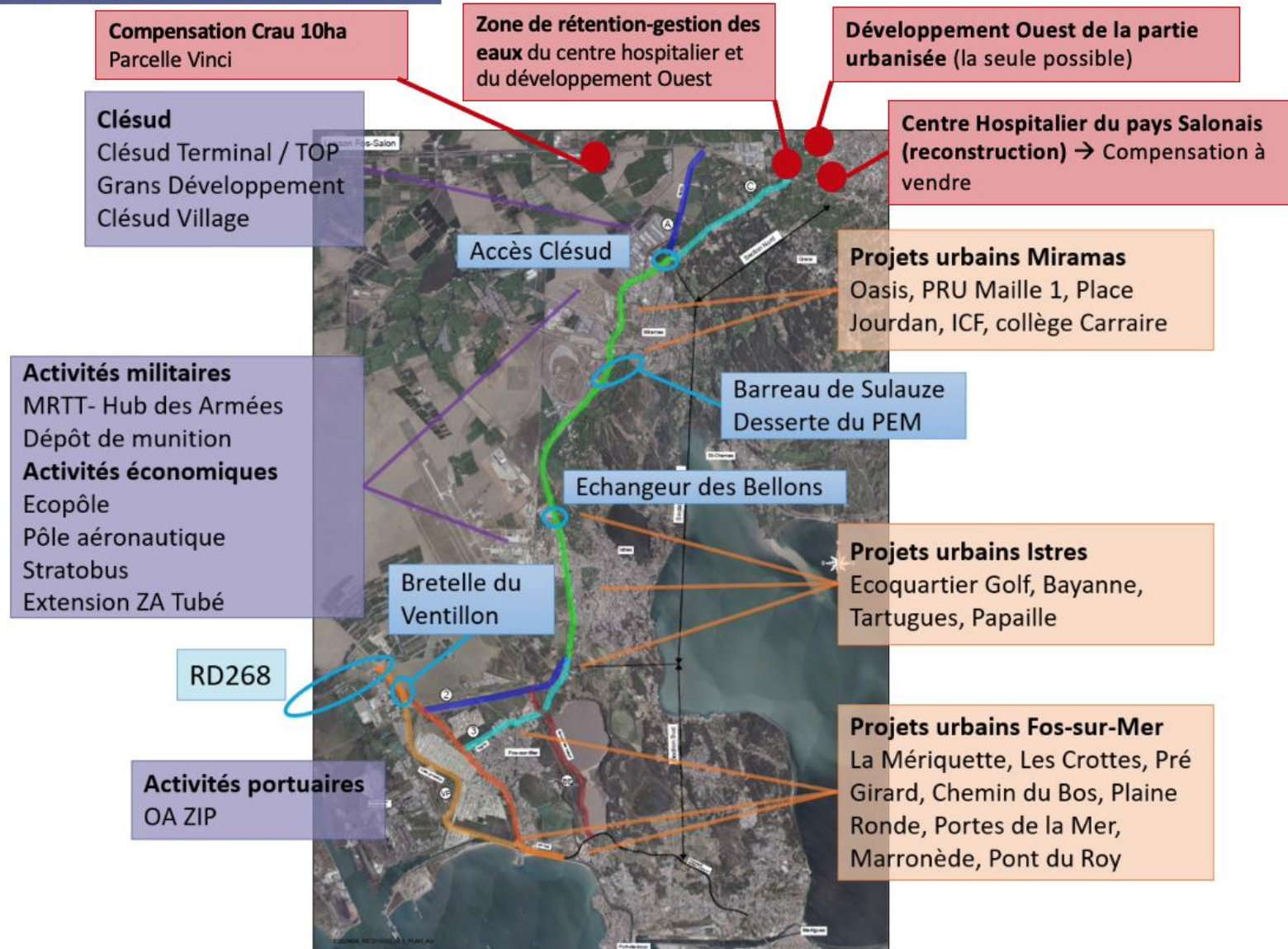
- **Le développement économique du territoire :**
  - Développement de la base aérienne
  - Développement de Clésud
  - Développement du Grand Port de Marseille-Fos et des flux de transit vers l'A54, la N568 et l'A55
- **La création d'aires de services poids-lourds**
- **La création d'aire de covoiturage sur le secteur nord et le secteur de la Fossette**
- **Prendre en compte le giratoire de la Fossette : assurer la cohérence entre le projet de liaison Fos-Salon et la route départementale.**

## 8. SUITES DU GT

Suite à la 1<sup>ère</sup> séance de travail du groupe thématique « Déplacements et services » :

- Avril-Mai : séances n°1 des autres groupes de travail thématiques
- Juin :
  - Séance n°1 du GT sur le contournement de Fos
  - Comité de concertation n°1 et mobilisation du public jeune et/ou éloigné
  - Retour vers le public (si possible au regard de la réserve électorale)
- Été 2022 : séance n°2 des GT géographiques

## Carte des projets locaux complétée





## Table « Enjeux et interfaces à prendre en compte pour les besoins locaux de mobilité »



### Enjeux/interfaces identifiés par les participants :

- ① PEM La Fossette à prendre en compte
- ② Désaccord sur le tracé de la piste cyclable Istres-Miramas par le domaine de Sulauze  
 → Longer la départementale vers Miramas  
 → Demande que la MAMP contacte les Vélos des étangs et la mairie de Miramas (projet de 2014)
- ③ Voie douce longeant le projet sur une desserte agricole → Disparition d'accès agricoles
- ④ PEM Fos Lavalduc : interface voie ferrée/routes → Objectif trains/cars/bus tous les quarts d'heure (cf. cahiers d'acteurs du débat public)
  - Enjeu de conversion de chemins ruraux en pistes cyclables
  - Circulation de tracteurs (actuellement sur la voie rapide) entre Entressen-Miramas-Istres-Fos
  - Priorité des navettes Istres-Vitrolles (cf. diapositive sur le trafic Est-Ouest présenté par la MAMP)
  - Discontinuité des pistes cyclables (St-Chamas-Pélissanne/ Salon-Lamanon)
  - Quid des navettes fluviales ?

Table « Enjeux et services à développer pour répondre au trafic de transit/flux longs ou activités liées »



**Enjeux et services identifiés par les participants :**

- ① Développement de la base aérienne
- ② Développement de Clésud
- ③ Développement du port et des flux de transit vers A54-N568-A55
- ④ Embranchement routier entre le tracé du projet et la route départementale – giratoire de la Fossette
  - Besoin de création d’aires de services poids-lourds
  - Besoin de création d’aires de covoiturage : secteur Nord et secteur Fossette

## ANNEXE – LISTE MAITRE D’OUVRAGE – DREAL PACA

Nom	Prénom	Organisme
CEREA	Xavier	Responsable d’opération DREAL PACA
MARY	Cédric	Adjoint au chef de l’UMO DREAL PACA

## ANNEXE – LISTE PRESTATAIRES DE LA DREAL PACA

Nom	Prénom	Organisme
GIRON	Arnaud	Bureau d’étude Egis - MOE
NAKHLE	Marc	Bureau d’étude Egis - MOE
PITOISET	Anaëlle	CEREMA
RAFFEGEAU	Jean-Romain	CEREMA
BARRES	Anaëlle	Cabinet de conseil Nicaya
BOUVET	Camille	Cabinet de conseil Nicaya
PERICHON	Blandine	Cabinet de conseil Nicaya

## ANNEXE – LISTE GARANT

Nom	Prénom	Organisme
RICHARD-FERROUDJI	Audrey	CNDP - Garante

## ANNEXE – LISTE DES PARTICIPANTS

Nom	Prénom	
ARAGNEAU	Alain	Adjoint au Maire d’Istres
ARANDA	Stéphane	EPAD Ouest Provence
BEGUE	Michel	Habitant
BERNARDINI	Anne-lise	Conseil de territoire Istres Ouest Provence
BERNEX	Jean-Luc	Conseil de territoire Istres Ouest Provence
BONFILLON	Marylène	Ville de Salon-de-Provence
BOUQUET	Alexandre	Ville de Salon-de-Provence
COPPEY	Stéphane	Association FNE
FOURNIER	Patrice	Métropole Aix-Marseille Provence
FUENTES	Gilles	Ville de Salon-de-Provence
GALLICIAN	Jean-Christophe	Vinci Autoroutes
GUIEU	Sylvie	Ville d’Istres
GUIRAUD	Bruno	Représentant de l’association des Vélos des Étangs
HETSCH	Jean	Adjoint au Maire de Fos-sur-Mer
HIGLI	Daniel	Ville de Miramas
JOURDHEUIL	Maud	Vinci Autoroutes
LESCOT	Jérôme	Agriculteur Istres-Fos-Entressen
MONNIER	Isabelle	Sous-Préfecture d’Istres
PAVAN	Véronique	Métropole Aix-Marseille Provence
PEREZ	Laurence	Ville de Salon-de-Provence
PEREZ	Erick	Habitant

PERONNET	Michel	Adjoint au Maire de Grans
PLANQUE	Géraldine	Grand Port Maritime de Marseille
REVERCHON	Marc	La Méridionale
SIDENIUS	Jakob	Seayard
TASSONE	Carmelo	Mairie de Miramas
TRONC	Didier	Comité du Foin de Crau